

Débat de politique départemental

**Thème porté à l'initiative du groupe de la Gauche combative,
communiste et républicaine**

« La santé, première priorité en Seine-Maritime »

Intervention de Nicolas LANGLOIS

Monsieur le Président,

Je commencerai cette prise de parole par un regret.

Le grand regret que vous n'avez pas accepté d'ouvrir le débat sur la politique vaccinale lors du Conseil départemental qui s'est tenu en juillet...

Un débat – pourtant ô combien important - manqué...et 2 jours après, vous apportiez votre soutien au choix d'Emmanuel Macron de mettre en place le passe sanitaire dans une tribune !

Vous qui, président, nous promettiez un département « qui marche », loin des étiquettes et des logiques partisans, vous nous avez démontré par ce premier acte que notre département, sous votre présidence, est bel et bien « en marche ».

Le Département c'est pourtant d'abord et surtout la collectivité des solidarités, des solidarités territoriales, des solidarités avec les habitants les plus fragiles.

Ces solidarités et, au cœur de celles-ci, nos politiques de santé publique, sont la pierre angulaire de notre Collectivité.

Elles devraient l'être.

Et vous devriez être attentif à ce qu'elles le soient.

Cela veut dire :

1/ Etre attentif au **Ségur de la santé** en signant par exemple la lettre ouverte des parlementaires communistes au ministre Véran – vous n'êtes pas sectaire, vous l'avez dit ! -, une lettre ouverte que cosignent de nombreux élus, pour obtenir un véritable plan de rattrapage pour nos hôpitaux normands parce que les crédits annoncés pour la Normandie dans le cadre du « Ségur », s'ils sont un début de réponse, restent très insuffisants.

Ils ne couvrent que 28% des réels besoins d'investissements – qui se chiffrent à près d'un milliard ! - que les hôpitaux ont indiqués dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt.

En gardant à l'esprit que, compte tenu des délais accordés aux établissements pour répondre à cet AMI, seuls 34 des 52 établissements que compte la Normandie se sont manifestés.

Il faut noter enfin que le nombre de demandes de « petits » investissements est très révélateur de l'état dans lequel se trouvent la plupart de nos établissements et donc de l'urgence de ces investissements.

Etre attentif à ce que le Département prenne toute sa part, quand la Région promet 200 millions d'euros pour la santé en Normandie, et l'Etat 255 millions.

Et être attentif à ce que ces contributions soient réparties le plus justement possible, dans une logique d'aménagement et de rééquilibrage du territoire.

Qu'attend notre Collectivité pour s'engager dans ce défi de corriger les déséquilibres territoriaux qui font qu'on ne peut pas se soigner de la même façon selon l'endroit où l'on vit en Seine-Maritime... ?

Qu'attendez-vous pour engager notre département dans cet autre défi que représentent les immenses besoins dans le secteur médico-social quand on sait que le Ségur est également insuffisant dans ce domaine, à l'heure où les enjeux de l'humanisation des EHPAD dans le contexte du vieillissement de la population et ceux des conséquences de la crise sanitaire sont très importants ?

Dès aujourd'hui, notre département doit rejoindre l'initiative qui invite à réunir une délégation départementale et régionale constituée des syndicats de soignants, d'élus locaux de nos territoires et de parlementaires qui exposera au ministre de la santé la nécessité de ces plans de rattrapage.

2/ Etre attentif ensuite à la **démographie médicale**.

Vous comme nous, ou bien alors vous ne rencontrez jamais et vous n'entendez pas les habitants de notre territoire, sommes interpellés tous les jours par des habitants qui cherchent désespérément un médecin traitant. C'est le cas de plus de 170.000 seino-marins selon les chiffres de la CPAM.

Pour cette question au cœur du quotidien des gens, le Département doit agir. Non pas agir selon la logique macroniste en soutenant uniquement les Pôles de Santé Libéraux Ambulatoire, les PSLA, mais bien agir pour que des solutions variées puissent coexister : médecins libéraux bien sûr mais aussi médecins salariés au sein de centres de santé.

Nous l'expérimentons sur le territoire de Dieppe-Maritime : c'est un projet exigeant mais qui change la vie de nombreuses personnes. On est bien au cœur de l'ambition politique que nous devons porter : changer la vie, rendre la vie meilleure à nos concitoyens.

Vous me direz sans doute que l'échelle du Département n'est pas pertinente. Pourquoi alors le département de Saône-et-Loire a-t-il engagé ce travail ? Et est même parvenu à créer un réseau départemental de centres de santé avec 30 médecins et 9 secrétaires recrutés ? En un an seulement, 11.000 habitants y ont retrouvé un médecin traitant référent et 23.000 consultations ont été assurées.

Souvenez-vous, mon prédécesseur Stéphane Barré vous avait proposé le recrutement de médecins, vous aviez semblé ouvert à cette proposition avant de vite la reléguer dans les dossiers sans suite...

Il est également indispensable d'élargir l'intervention du Département aux ZAC, les fameuses « Zones d'Action Complémentaire » qui ne méritent pas moins que les zones d'intervention prioritaires un accompagnement fort.

A moins de considérer qu'on accepte ces règles technocratiques où il y a toujours un critère qui exclue des dispositifs une majorité d'établissements ou de territoires !

J'ai parlé des médecins mais il faudrait encore rappeler que notre département est bon avant-dernier, avant Mayotte, pour le nombre de dentistes par habitants.

Pourquoi le Département ne créerait-il pas une bourse d'études pour les futurs chirurgiens-dentistes en contrepartie de leur installation en Seine-Maritime ?

Une solution qui marche ailleurs et qui est soutenue par l'ordre départemental des chirurgiens-dentistes.

Pourquoi le département ne travaillerait-il pas à l'implantation d'une Fac dentaire en Seine-Maritime, quand on sait que les étudiants en santé, comme tous les étudiants, restent souvent sur le territoire où ils ont fait leurs études, parce qu'ils y ont rencontré leurs amis, leur conjoint(e) parfois, et qu'ils s'y projettent plus facilement ?

Vous répondrez peut-être qu'il n'y a pas « urgence ».

Je souhaite, au nom de notre groupe, rappeler que c'est dans notre département que les urgences des cliniques privées du Havre ont été fermées temporairement faute de médecin..., que les

permanences locales des centres de dépistage des maladies sexuellement transmissibles ont quasiment disparu...et les exemples seraient encore nombreux mais un seul encore : c'est dans notre département que la médecine scolaire est aux abonnés absents, et qu'un travail de renforcement des équipes des PMI devient véritablement urgent.

3/ Troisième point. Il vous faut, il nous faut être attentif à **la santé mentale** des seino-marins. Dans la presse ces derniers jours, le bilan était éloquent, à l'appui des chiffres publiés par Santé Publique France : le Covid laisse des traces importantes, notamment des traces psychologiques. Avec une montée notable des troubles dépressifs chez les jeunes et des troubles d'anxiété chez les adultes.

Or, nos établissements psychiatriques demeurent largement sous-dotés, à Janet ou au Rouvray, alors même que les besoins sont croissants. Des territoires restent largement sous-dotés, comme le nord de notre Département, malgré les engagements pris par le maire du Havre quand il était premier ministre.

Là encore, le Département doit venir en soutien des Projets territoriaux de santé mentale qui coordonnent des actions ciblées et font travailler ensemble les partenaires pour apporter de vraies réponses aux patients et à leurs familles.

Notre département doit venir également en soutien des maisons de l'adolescent, ces lieux où chacun, enfant et parent, peut venir pour y être conseillé, orienté, accueilli. L'une de ces structures va prochainement ouvrir à Dieppe pour l'ensemble du bassin de vie et nous en sommes fiers !

Pour conclure, monsieur le Président, nous considérons qu'il y a une urgence, c'est d'en finir avec des réponses tièdes, une politique des petits pas concernant la santé des habitants.

Nous sommes au début d'un nouveau mandat, vous avez la responsabilité de répondre à cet appel à mettre la prévention et la santé au coeur de nos politiques de solidarité, donc au coeur de nos politiques départementales.

Enfin, je souhaite à nouveau vous demander un état des lieux de la vaccination en Seine-Maritime :

- quelle a été l'action du département pour ouvrir les possibilités de vaccination offertes aux seinomarins comme aux agents du département ?
- Comment avez-vous fait en sorte de permettre de maintenir un accès universel aux services publics soumis au passe sanitaire ?
- Comment avez-vous accompagné la campagne de vaccination auprès des collégiens et combien de collégiens de 12 ans et plus sont vaccinés, combien par l'intermédiaire du collège ?
- Comment avez-vous informé les collèges qui disposent d'un centre de vaccination en proximité que le Département pouvait prendre en charge le transport des collégiens volontaires et quel budget cela représente-t-il d'ores-et-déjà ?

Je vous remercie.